



دائما أقرب

Direction Opérationnelle des Télécommunications

de Mostaganem.

Réf: AT/DO27/SDT/ DRA/ 076 /2022.

Mostaganem le : 21/09/2022.

A:

Monsieur le Gérant de l'entreprise KHALFAOUI Nouredine
Cité CHATER SAIDA

Objet: Mise en demeure (2^{ème})

Projet : Travaux ODN modernisation en FTTH, cité Salamandre lot3, Mostaganem.

ODS : 179/2022 du 28/08/2022.

Il m'a été donné de constater, par mes services que votre chantier cité en objet souffre de plusieurs anomalies à savoir :

- Normes de réalisation non respectées (tube PVC mal posé, lovage de fibre optique non respecté) ;
- Absences répétées de votre équipe ainsi que du conducteur des travaux.

Par ailleurs, je tiens à vous informer que ces anomalies vous ont été signalées à maintes reprises, par mes services techniques.

A cet effet, Je vous mets en demeure de prendre vos dispositions pour remédier à cette situation dans un délai de 48h.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise, conformément aux clauses du contrat.

Veuillez agréer Monsieur, mes salutations distinguées.

م. خالفاوي نور الدين
مؤسسة أم كبيب الشبكات والراكز
الكبيرة
من شارع 17
20/00-37.3790
ص.ب. 48
17



22 SEPT 2022
ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTEUR OPÉRATIONNEL DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS
DOT MOSTAGANEM
Signé: M. MAIZI Foued